



Ministère de la santé et des solidarités

DGS/DESUS	URGENT CANICULE	MESSAGE D'INSTRUCTION	
Date et heures de remise	Message n°	Nombre de pages	Transmis par
Lundi 03 juillet 2006 - 17h30	1	2	mail

Destinataires pour action :

- COGIC, DGS, DGAS, SICOM, DHOS, InVS, AFSSAPS, METEO France, DGS-COM,
- COZ SUD et SUD-EST, COZ IDF
- Préfectures 07, 13, 69, 75, 92, 93, 94
- DDASS 07, 13, 69, 75, 92, 93, 94 / DRASS 13, 69, 75 / ARH 13, 69, 75 / CIRE 13, 69 et 75

Destinataires pour information :

- Préfectures 26, 30, 34, 84, et 89.
- DDASS 26, 30 34, 84 et 89.
- DRASS 21 et 34 - CIRE 21 et 34,.
- ARH 21 et 34.

Objet : canicule –point de situation au 3 juillet 2006 à 16h00

D'après l'analyse fournie à 15h30 ce jour par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et Météo France :

1. Pour les départements ayant déclenché le niveau de mise en garde et d'actions (MIGA) du plan de gestion d'une canicule départemental:

- Le pic de chaleur a été maximum hier sur les départements du Sud de la France, et est maximum ce jour et jusqu'en milieu de semaine dans la zone centre bourgogne jusqu'au Lyonnais, et en Ile de France. Un front orageux a atteint les départements de l'Ouest de la France.
- Concernant les seuils d'alerte canicule des indices biométéorologiques (IBM) des départements :
 - **Région Ile de France** : les IBM ont été revus à la baisse par rapport aux prévisions pour l'ensemble des départements franciliens de **Paris** et des **Hauts de Seine**, de **Seine saint Denis** et du **Val de Marne**, et ne sont atteints que pour les seuils IBM des températures maximales diurnes pour J-1 (pour le triplet de dimanche, lundi et mardi), mais non en minimale nocturne. Néanmoins la journée de mardi devrait avoir une température maximale de 33 et minimale de 21 à 22 °C, sans vent.
 - **Région Provence Alpes Côte d'Azur** : les IBM ont été revus à la baisse par rapport aux prévisions, et ne sont atteints, dans les **Bouches du Rhône** et dans le **Vaucluse**, que pour les seuils IBM des minimales nocturnes aujourd'hui et jusqu'à jeudi.
 - **Région Rhône Alpes** : Dans le **Rhône**, les seuils IBM d'alerte canicule de J-1 ont été atteints (triplet dimanche, lundi et mardi), et les IBM des minimales nocturnes restent franchis ce jour et demain. Les IBM pour l'**Ardèche** ont été revus à la baisse et sont inférieurs aux seuils d'alerte.
 - **Région Languedoc - Roussillon** : les IBM ont été revus à la baisse par rapport aux prévisions pour l'**Hérault**
- **Pollution atmosphérique** : l'indice est mauvais pour Paris, Lyon et Avignon. Amélioration sur Montpellier. Dépassements des seuils d'information (180 µg/m3) dans les Bouches du Rhône.
- **Activité sanitaire** : absence d'éléments en faveur d'un impact sanitaire de la vague de chaleur sauf une discrète augmentation des affaires SAMU dans le département 13, et quelques malaises sur la voie publique et d'enfants avec déshydratation dans l'Ardèche, sans répercussion sur les passages aux urgences. Dans le Rhône, une vingtaine de résidents d'un EHPAD hospitalisés, plutôt évocateurs d'une

possible intoxication alimentaire, et des passages aux urgences non augmentés, mais avec quelques hyperthermies pédiatriques.

2. Pour le département de l'Yonne:

- Seuils IBM d'alerte non atteints ; activité sanitaire normale. La qualité de l'air est cependant mauvaise, avec une atteinte possible du seuil d'information cet après midi.

Par ailleurs la carte de vigilance de Météo-France (prévision à 24h) du lundi 03 juillet 16 h et du mardi 04 juillet 6h indiquera :

- en orange "canicule" les cinq départements 69, 75, 92, 93 et 94.
- en jaune les départements 07, 13, 84.

Sur la base de ces informations, le ministre de la Santé et des Solidarités recommande :

- 1 **Aux préfets des départements de l'Ardèche, de l'Hérault et du Vaucluse**, la levée des réquisitions des espaces radio pour la diffusion de messages de prévention, et le **retour au niveau de veille saisonnière**, avec néanmoins une vigilance dans le Vaucluse compte tenu de la qualité de l'air et des minimales nocturnes élevées, et une analyse des quelques signaux sanitaires dans l'Ardèche.
- 2 **Au préfet des Bouches-du-Rhône**, le **maintien du niveau de mise en garde et d'actions du plan canicule** compte tenu de la qualité de l'air dégradée, des minimales nocturnes élevées, et de l'augmentation d'activité du SAMU, à analyser.
- 3 **Au préfet du Rhône** le **maintien du niveau de mise en garde et d'actions du plan canicule**, compte tenu de l'atteinte des seuils IBM d'alerte canicule avec une qualité de l'air dégradée.
- 4 **Au préfet de police de Paris et aux préfets des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne** de **maintenir tout ou partie des actions du niveau de mise en garde et d'action de leur plan départemental de gestion d'une canicule**, les seuils IBM n'étant pas atteints en totalité (IBM des minimales nocturnes seulement), avec une qualité de l'air dégradée.
- 5 **Aux préfets des départements de la Drôme, du Gard et de l'Yonne : maintien de la veille saisonnière.**

La décision des Préfets devra être transmise au plus tard une heure après la réception du présent message aux coordonnées mél suivantes :

- dgs-alerte@sante.gouv.fr pour la direction générale de la santé (DGS) du ministère de la santé
- sacs@invs.sante.fr pour l'Institut de veille sanitaire (InVS)

En cas de phénomène sanitaire constaté localement en dehors des heures ouvrables, les cadres de permanence de la DGS (06.08.68.84.73) et de l'InVS (01.41.79.67.15) sont à contacter sans délai.

La prochaine conférence téléphonique est organisée, par le PC Santé du ministère, pour l'ensemble des **destinataires pour action** de ce message, demain **mardi 04 juillet à 15h. 30.**

Le n° d'appel est le **01 72 28 30 01** et le code d'accès **803886#** .

Le département du Vaucluse est également convié à cette conférence pour un point de situation.

Le Directeur général de la Santé
Professeur Didier HOUSSIN

Département des Situations d'Urgence Sanitaire
l'Adjoint du Chef du Département

P/o

Dr Stéphane VEYRAT